

APRES-INRS

Compte rendu du 30^e Conseil d'administration Tenu vendredi, le 27 mai 2011, 9h30.

Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec et
Salle G-09 de l'Édifice 18 au Campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec: Rudolf Bertrand, André Chagnon
Michel Leclerc (via conférence téléphonique).
Absent : Magella Cantin
À Montréal : Francine Lambert, Céline Tremblay, Dolores Francoeur

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal du Conseil d'administration du 18 avril 2011
3. Suivi du procès-verbal du 18 avril 2011
 - a) Lettre de bienvenue aux nouveaux membres
 - b) Activité Grosse-Ile de l'ARUQSS et de l'ARENAP
 - c) Formation du CA pour le site WEB
 - d) Journée de golf de l'ARUQSS
 - e) Suivi de la journée Plein air de la région de Montréal
4. Journée INRS
5. Visite du Musée national des Beaux-arts du Québec (MNBAQ) en janvier 2011
6. Activité Sushi du Club social 490
7. Visite du Château Frontenac
8. Rapport de la rencontre avec Monsieur Coderre de l'INRS
9. Messages de quarantaine
10. Rapport financier
11. Divers
 - adresse de courriel-revue Planète de l'INRS
12. Date de la prochaine réunion
13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée débute à 9h45.

Au point 3e). : Ajout : Suivi de la journée Plein air section Montréal

Au point 11. : Ajout : Adresse de courriel-Revue Planète INRS.

Sur proposition d'André Chagnon, appuyée par Francine Lambert, l'ordre du jour est accepté en tenant compte des modifications ci-haut mentionnées.

(Résolution CA30-mai-27-11-1)

2. Acceptation du procès-verbal du Conseil d'administration du 18 avril 2011

Sur proposition d'André Chagnon appuyé par Céline Tremblay, le procès-verbal du CA du 18 avril 2011 est accepté avec corrections mineures.

(Résolution CA30-mai-27-11-2)

3. Suivi du procès-verbal du 18 avril 2011

a) Lettre de bienvenue aux nouveaux membres

Le projet de lettre est accepté à l'unanimité avec corrections mineures.

b) Activité Grosse-Ile de l'ARUQSS et de l'ARENAP

Les associations de l'ARUQSS et de l'ARENAP organisent cette excursion qui était prévue à l'origine en juin mais qui se tiendra en définitive le 24 août 2011. Le déboursé prévu est de 40.\$ par personne mais les associations des retraités devraient contribuer pour une somme de 15.\$ à 20.\$/pers qui désire y participer.

Pour ce qui de l'APRES-INRS, André Chagnon fera parvenir un message pour vérifier l'intérêt des membres, Francine Lambert fera de même pour la région de Montréal; suite aux résultats de ceux-ci, une invitation sera lancée aux membres. Le coût final de cette activité reste à déterminer ainsi que la contribution monétaire; Rudolf propose une contribution de 20.\$ et un déboursé de 30.\$ /personne et 50.\$ pour le covoiturage.

Michel Leclerc propose d'utiliser le solde du budget de cette année de l'APRES-INRS.

Proposition de Dolores Francoeur appuyée par Michel Leclerc. Celle-ci est acceptée.

(Résolution CA30-mai-27-11-3)

c) Formation du CA pour le site WEB

Michel Leclerc nous informe que des personnes seraient à être formées pour fin de suivi et mises-à-jour sur notre site. Lors de notre dernière réunion du 18 avril, Magella Cantin avait suivi une formation reliée à la nouvelle signature de notre site et devait compléter avec la collaboration de Madame Nadeau de l'INRS, un guide afin d'assurer notre autonomie. Magella Cantin étant absent, un suivi sera effectué lors de notre prochaine rencontre.

d) Journée de golf ARUOSS

Celle-ci, comme prévue, se tiendra le 11 août 2011 au Club de Golf Pont-Rouge, Qc. André Chagnon fera parvenir un message pour fin de sondage auprès des membres de l'APRES-INRS et les résultats de celui-ci. Magella Cantin nous a fait parvenir un courriel en date du 24 mai pour le suivi de cette activité qui sera la première activité conjointe de l'ensemble des associations de retraités (ARUQSS, ARENAP, ARTELUQ). Si intérêt il y a, l'APRES-INRS devrait verser une contribution de 16.\$ / personne à parité avec les autres associations, le déboursé pour le membre sera donc de 20.\$.

e) Suivi de la journée Plein Air de la région de Montréal

Francine Lambert nous confirme qu'une activité consistant en une visite dans le parc régional de St Jérôme incluant un buffet se tiendra le 01 juin; vingt-deux (22) membres devraient y participer. Une demande de résolution pour une contribution de 25.\$ par personne par l'APRES-INRS est soumise. Elle est proposée par André Chagnon appuyé par Céline Tremblay. Celle-ci est acceptée.

(Résolution CA30-mai-27-11-4)

4. Journée INRS

Une discussion s'amorce à savoir pourquoi nos membres n'ont pas eu le loisir de choisir une des activités; soit que le nombre de participants était déjà atteint ou pire qu'il n'y avait plus de disponibilité dans aucune autre activité autre que le golf.

Il avait été demandé par le comité de l'APRES-INRS que l'invitation soit lancée en même temps qu'au personnel régulier, ce qui n'est pas le constat que l'on en fait. L'invitation auprès du CA de l'APRES-INRS fût transmise quelques heures après celle des membres actifs.

Donc, il nous faut être plus proactif dès que celle-ci est reçue afin de la transmettre à nos membres.

5. Visite du Musée national des Beaux-arts du Québec (MNBAQ) en janvier 2011

Michel Leclerc demande une proposition de résolution à l'effet que l'APRES-INRS remboursera un montant de 5.\$ par personne pour les quatre (4) membres qui ont participé à cette visite. Le coût total du remboursement sera de 20.\$

André Chagnon soumet celle-ci et est appuyé par Francine Lambert. Celle-ci est acceptée.

(Résolution CA30-mai-27-11-5)

6. Activité Sushi du club social 490

André Chagnon nous transmet l'invitation du CS490 pour cette activité conjointe. Le prix du repas : 5.\$ pour les membres du CS 490 et de 15.\$ pour les non membres. André Chagnon propose que l'APRES-INRS assume une contribution de 10.\$ par personne; cette proposition est appuyée par Dolores Francoeur. Celle-ci est acceptée.

(Résolution CA30-mai-27-11-6)

7. Visite du Château Frontenac

André Chagnon soumet une demande afin d'organiser, vers le 13 juin, un lunch-visite du Château Frontenac. Le tarif de groupe soit pour 20 personnes et plus est de 9.50\$ et le coût du lunch devrait se situer entre 20. Et 40.\$. La proposition émise par André Chagnon soit que l'APRES-INRS débourse les frais de la visite d'un montant de 9.50\$ pour les membres de l'APRES-INRS, celle-ci est appuyée par Céline Tremblay. Elle est acceptée.

(Résolution CA30-mai-27-11-6)

8. Rapport de la rencontre avec Monsieur Coderre

La rencontre a effectivement eu lieu le 19 avril 2011 entre Monsieur Coderre, directeur général de l'INRS, Monsieur Bergeron, directeur des ressources humaines, Rudolf Bertrand et Magella Cantin de l'APRES-INRS. Les sujets déjà notés ont été abordés.

Soit : collaboration de la direction afin de contacter toutes les personnes retraitées de l'INRS :
-il est convenu d'établir un protocole de communication. Michel Leclerc fera le point à propos de celui-ci avec Monsieur Bergeron qui devrait nous revenir avec une méthode de contact.

Soit : rapport des activités des l'APRES-INRS (forme, contenu, fréquence) :
-Rudolf Bertrand transmet les procès verbaux de l'APRES-INRS ainsi qu'une copie de notre budget qui consiste à créer des liens entre les membres retraités ainsi qu'avec ceux des autres associations; on se dit satisfait du bien-fondé des ces informations.

Soit : contribution monétaire et autres de l'INRS pour l'APRES-INRS :
-Concernant le versement de la contribution monétaire de 8000.\$ à l'APRES-INRS, Monsieur Coderre ne comprenait pas pourquoi la contribution n'était pas versée au moment voulu soit au début de notre année budgétaire qui est le 1^{er} septembre. Michel Leclerc fera le suivi du respect de la date de versement de cette contribution. Il est noté que les contributions potentielles de 8000.\$ pour l'APRES-INRS est payée à part égale par les quatre (4) Centres de l'INRS et INRS-Administration.

Soit : attentes de l'INRS par rapport à l'APRES-INRS :
-Monsieur Coderre est ouvert à toute collaboration entre INRS et APRES-INRS, bien qu'il n'y avait pas d'attente particulière de la part de l'INRS.

Soit : la gestion du visuel concernant la mise-à-jour des photos sur notre site WEB ; une formation supplémentaire serait nécessaire afin d'en faire le suivi. Par ailleurs, il est confirmé qu'un espace bureau, une ligne téléphonique ainsi que l'hébergement de notre site WEB nous sont gracieusement fournis par l'INRS.

9. Messages de quarantaine

Tous les membres du CA de l'APRES-INRS reçoivent des messages qui sont mis en quarantaine par le système de sécurité du service informatique de l'INRS qui héberge notre site WEB.

Une discussion s'ensuit à l'effet de la marche à suivre au moment où nous recevons ces messages. Michel Leclerc vérifiera la possibilité que ces messages de quarantaine pourraient éventuellement être dirigés directement dans la section du courrier indésirable de chacune de nos adresses courriel.

10. Rapport financier

Une correction est notée par Michel Leclerc à l'effet que le tableau de comparaison des dépenses ainsi que la comparaison des revenus et prévisions pour finir avec le budget annuel qu'il nous a transmis devrait lire comme date 25 mai 2011 au lieu 3 avril 2011.

Michel Leclerc nous expose le comparatif des dépenses et prévisions pour terminer l'année avec le budget 2010-2011. Le tout est conforme aux attentes. Les membres prennent note du rapport.

Michel Leclerc note aussi que nous devrions faire un effort du côté des relations publiques afin d'augmenter le nombre de retraités de notre association; ce qui est un constat de tous.

Il nous propose aussi d'augmenter le montant de la cotisation des membres retraités de 25.\$ actuellement à 30.\$

Il est convenu d'ajouter ce point à l'ordre du jour de l'assemblée générale à venir en octobre afin d'augmenter le budget, entre autres raisons, pour fin d'activités annuelles conjointes avec les autres associations de retraités.

11. Divers

Adresses de courriel pour la revue Planète INRS

- Nous recevons la Planète INRS à deux adresses courriels soit celle officielle de l'APRES-INRS et celle de chacun des membres. Il avait été entendu que l'envoi de Planète INRS serait transmis via l'adresse officielle de notre association qui devient l'abonné et retransmis aux membres retraités désirant la recevoir, ceci afin de conserver la confidentialité des coordonnées des membres. Monsieur Marc Lalancette, conseiller en communication en avait été avisé, référence courriel du 16 mars 2011 (Michel Leclerc-Magella Cantin).

12. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra à l'une des deux dates suivantes soit le 26 août ou le 30 septembre 2011. La réunion de l'assemblée générale devrait se tenir soit le 14 ou 21 octobre 2011.

Celles-ci sont à être confirmées entre les membres du CA.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Céline Tremblay propose la levée de l'assemblée à 12h10 appuyée par Dolores Francoeur.

Dolores Francoeur
Secrétaire
25 août 2011

Rudolf Bertrand
Président
25 août 2011